

Brix, Michel

Nerval et la réflexion politique : une lecture des Faux Saulniers

Études romanes de Brno. 2000, vol. 30, iss. 1, pp. [23]-47

ISBN 80-210-2517-4

ISSN 0231-7532

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/113166>

Access Date: 16. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

MICHEL BRIX

NERVAL ET LA RÉFLEXION POLITIQUE

Une lecture des *Faux Saulniers*

Les Faux Saulniers, qui portent comme sous-titre *Histoire de l'abbé de Bucquoy*, ont paru dans le feuilleton du *National*, entre le 24 octobre et le 22 décembre 1850. Nerval n'a jamais repris tel quel ce récit dans l'un de ses volumes postérieurs et *Les Faux Saulniers* sont restés longtemps mal connus: reproduits avec des erreurs nombreuses au tome IV (1868) des *Oeuvres complètes de Gérard de Nerval* procurées par Michel Lévy, le texte dut attendre l'année 1984 pour faire l'objet d'une publication correcte, dans la nouvelle édition des *Oeuvres complètes* de la «Bibliothèque de la Pléiade». ¹ Les précédents éditeurs ne jugeaient pas nécessaire de reprendre un texte dont Gérard avait distribué des fragments dans quelques-uns de ses ouvrages majeurs, *Lorely*, *La Bohême galante*, *Les Illuminés* et la nouvelle *Angélique des Filles du Feu*. La critique se serait bien passée de ces exclusions répétées: pour être le creuset d'où sont sorties certaines des dernières oeuvres de Nerval, le texte des *Faux Saulniers* mérite d'être connu, et analysé, dans son intégralité.

Le point de départ du récit est constitué par l'amendement Riancey à la loi du 16 juillet 1850 sur le cautionnement des journaux et le timbre des écrits périodiques et non périodiques. Cet amendement se trouve au paragraphe 14 du Titre II de la loi:²

¹ Gérard de Nerval, *Oeuvres complètes*, édition publiée sous la direction de Jean Guillaume et de Claude Pichois, Paris, Gallimard 1984, t. II (abr. *NPI* II). [Sans autre précision, toutes nos références à l'oeuvre de Nerval renvoient au tome II de cette édition, dont les tomes I (*NPI* I) et III (*NPI* III) ont respectivement paru en 1989 et en 1993.] Le texte des *Faux Saulniers*, publié par Jacques Bony, occupe les pages 1–169 du tome II. — À noter que *Les Faux Saulniers* firent l'objet, après la publication du dernier feuilleton, d'un tiré-à-part, qui se trouve enregistré dans la *Bibliographie de la France* du 4 janvier 1851 (voir la «Note sur le texte» de Jacques Bony, *NPI* II, pp. 1327–1328).

² Cité par Gabrielle Malandain-Chamarat, *Nerval ou l'Incendie du théâtre. Identité et littérature dans l'oeuvre en prose de Gérard de Nerval*. Paris, José Corti 1986, p. 59, n. 2.

Tout roman feuilleton publié dans un journal ou dans son supplément sera soumis à un timbre de un centime par numéro (un demi-centime pour les autres départements que Seine et Seine-et-Oise).

Ainsi que le rappelle Jacques Bony,³ l'amendement avait un caractère prohibitif et visait à contraindre les journaux de renoncer à ce genre de publication. Les raisons invoquées étaient d'ordre moral. D'autres raisons, inavouées, étaient d'ordre politique: le pouvoir voulait lutter contre une forme d'écrits qui, depuis *Les Mystères de Paris* d'Eugène Sue, répandaient dans le public des idées jugées subversives (on pensait qu'elles avaient joué un rôle dans le déclenchement des journées sanglantes de juin 1849). L'amendement Riancey plaçait ainsi les écrivains dans l'obligation de ne plus rien imaginer, puisque l'administration menaçait de sanctionner les journaux qui publiaient des romans, lesquels s'éloignent de l'analyse historique et du compte rendu de faits matériellement vrais.

Dans un récit qui s'attache en apparence à respecter la nouvelle réglementation, *Les Faux Saulniers* narrent la recherche par l'auteur d'un livre qu'il a découvert et feuilleté à Francfort mais qui semble introuvable en France — autant dans les librairies que dans les bibliothèques publiques: *Événement des plus rares, ou l'Histoire du Sr abbé comte de Bucquoy, singulièrement son évasion du Fort-l'Évêque et de la Bastille*.⁴ Or l'auteur avait promis, depuis longtemps, au directeur du *National* de publier dans ce quotidien une biographie de l'abbé de Bucquoy, personnage qui vécut sous le règne de Louis XIV et dont la vie consista en une succession d'incarcérations et d'évasions. Avant de commencer le récit, et à cause du tout nouvel amendement Riancey, l'auteur devait impérativement retrouver le livre, pour attester la véracité des événements rapportés et échapper à l'accusation de faire du roman. Espérant mettre la main sur l'ouvrage à l'occasion d'une vente publique, Gérard laisse *Le National* publier ses feuilletons à partir du 24 octobre et fait patienter les lecteurs avec le récit de promenades dans le Valois et avec les aventures d'une parente de l'abbé, Angélique de Longueval. Le principal mérite de cette dernière histoire (comme des excursions valoisiennes) est d'être «vraie incontestablement» (47); les lecteurs sont invités à en vérifier les pièces authentiques, aux Archives nationales.⁵ Le 30 novembre, au cours de la vente «Motteley» (114),⁶ l'auteur achète un exemplaire du

3 Voir *NPI* I, p. 1314.

4 «L'allemand à côté, revue et augmentée, deuxième édition avec plusieurs de ses ouvrages vers et proses et particulièrement *La Game des femmes*, se vend chez Jean de la Franchise, rue de la Réforme, à l'Espérance, à Bonnefoy, 1719». Cet ouvrage sera désigné ci-après comme le «*Bucquoy*»; le récit tiré par Nerval du «*Bucquoy*» est inséré à la fin des *Faux Saulniers* et porte le titre *Histoire de l'abbé de Bucquoy*.

5 Jacques Bony a donné la transcription du manuscrit dont s'est inspiré Nerval: voir *Le Dossier des «Faux Saulniers», Etudes nervaliennes et romantiques VII*, Presses Universitaires de Namur, 1984, pp. 21–68.

6 En réalité la vente Maréchal: voir *NPI* II, n. 1 de la p. 114.

«*Bucquoy*»; il fait part de son acquisition dans *Le National* du 6 décembre⁷ et peut donc, à partir du lendemain et jusqu'au 22 décembre suivant, satisfaire enfin la curiosité des abonnés du quotidien en retraçant l'*Histoire de l'abbé de Bucquoy*.⁸

L'amendement Riancey représente une des formes de l'arbitraire qui s'exerce en France contre les écrivains. Au retour de Francfort, l'auteur observe que Paris est plongé «dans un état de terreur inexprimable» (5) par la nouvelle réglementation:

J'ai vu bien des écrivains, étrangers à toute couleur politique, désespérés de cette résolution qui les frappait cruellement dans leurs moyens d'existence. / Moi-même, qui ne suis pas un romancier, je tremblais en songeant à cette interprétation vague, qu'il serait possible de donner à ces deux mots bizarrement accouplés: feuilleton-roman.⁹

Les condamnations dont les journaux se trouvaient menacés¹⁰ avaient de quoi «faire reculer les plus intrépides» (6); la réglementation nouvelle «attaque [...] gravement les intérêts et la sécurité même des écrivains non politiques» (7) et paraît à l'auteur pire encore que le régime de censure qui prévalait aux XVII^e et XVIII^e siècles. En recourant au détour de l'ironie et de l'allusion, Gérard instruit dans *Les Faux Saulniers* le procès de l'autorité en France. Traditionnellement sévère, le pouvoir use trop souvent de l'arbitraire; on a toujours en France «une tendance à exagérer la force, quand on la possède» (7) et «il est dans le caractère du fonctionnaire français d'abuser de l'autorité» (85). Les écrivains ne constituent qu'une cible parmi d'autres: ainsi, l'auteur cite le document «tout à fait féodal» (95) qui l'enjoint de quitter son logement de la rue Saint-Thomas-du-Louvre¹¹ et il fait observer combien «les formes vieilles de nos administrations sont blessantes pour les particuliers» (95). *L'Histoire de l'abbé de Bucquoy* est l'occasion de souligner la futilité des causes pour lesquelles on allait en prison, sous l'Ancien Régime: celui-ci se trouve à la Bastille pour la parodie d'un madrigal — parodie qu'on lui a du reste attribué à tort — celui-là pour un distique;¹² quant au baron de Peken, il a été arrêté pour avoir dit «que le roi ne voyait qu'au travers des lunettes de Mme de Maintenon» (149). Au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, l'auteur consulte un recueil d'archives de la police datant de 1709 et annoté par le comte de Pontchartrain et de Maure-

7 Voir *NPL* II, pp. 114–115.

8 Voir *NPL* II, pp. 120–169.

9 *NPI* II, p. 5.

10 «[...]je commence à m'effrayer aujourd'hui des condamnations suspendues sur les journaux pour la moindre infraction au texte de la loi nouvelle. Cinquante francs d'amende par exemplaire saisi, c'est de quoi faire reculer les plus intrépides: car, pour les journaux qui tirent seulement vingt-cinq mille, — et il y en a plusieurs, — cela représenterait plus d'un million.» (*NPI* II, p. 6.)

11 Lors des expropriations nécessaires au prolongement de la rue de Rivoli.

12 Voir *NPI* II, pp. 145–146.

pas, ministre de la Maison du Roi, et par le marquis d'Argenson, lieutenant général de police: «pages terribles», «rapports impitoyables» (14), sentences implacables — «À la maison de Force» (14), «à renvoyer de Paris» (13) — que Nerval avoue avoir découverts en frémissant. À l'instar des geôliers de la Bastille,¹³ Pontchartrain «se vengeait du ridicule par la terreur» (17). Le pouvoir n'est pas moins féroce au XIX^e siècle: en témoignent, dans *Les Faux Saulniers*, le rappel des épreuves endurées par l'auteur pour faire représenter son drame *Léo Burckart*, arrêté plusieurs mois par la censure, en 1839, alors que celle-ci n'avait même plus aucune existence légale.¹⁴ Après avoir dénoncé cet abus de pouvoir, l'écrivain aurait été reçu par le ministre Montalivet:

Si je ne savais pas, par des écrits divers, que M. de Montalivet est un homme fort aimable dans les sociétés, je croirais avoir eu une entrevue avec ce même M. de Pontchartrain dont il sera question dans la *Vie de l'abbé de Bucquoy*.¹⁵

Au rebours de ces manifestations de l'arbitraire, *Les Faux Saulniers* évoquent de nombreuses personnalités qui toutes semblent éprouver une même aversion pour les abus de l'autorité, fût-elle politique, religieuse ou familiale. L'abbé de Bucquoy, objet du livre recherché par l'auteur, se montra toujours animé d'un farouche désir d'indépendance et de liberté. Sans cesse arrêté, puis emprisonné, il ne renonce jamais à tenter de s'évader. À des faux saulniers rencontrés dans un cabaret bourguignon, il se présente en ces termes:

Je suis un de ces fils de grandes familles militaires qui ont lutté contre les rois, et qui sont toujours soupçonnés de rébellion. Je n'appartiens pas aux protestants, mais je suis de ceux qui protestent contre la monarchie absolue et contre les abus qu'elle entraîne... Ma famille avait fait de moi un prêtre... j'ai jété le froc aux orties et je me suis rendu libre.¹⁶

L'auteur considère l'abbé de Bucquoy comme un des précurseurs de la Révolution française: à la fin de son existence, il a proposé aux Etats unis de Hollande, en guerre contre Louis XIV, «un projet pour faire de la France une république, et y détruire, disait-il, le pouvoir arbitraire» (95). Nerval évoque aussi la figure d'un aïeul de l'abbé, le comte Longueval de Bucquoy, qui à la tête des ligueurs résista aux armées de Henri IV: les persécutions subies par l'abbé sous Pontchartrain semblent procéder logiquement de l'opposition de son aïeul à Henri IV.¹⁷ L'auteur des *Faux Saulniers* retrace également l'histoire d'Angélique de Longueval, grand-tante de l'abbé de Bucquoy. Angélique était «l'opposition même en cotte-hardie» (75) et s'est dressée contre l'autorité de son père, qui voulait la faire renoncer à l'homme qu'elle aimait: Gérard raconte comment la jeune fille échappe à la surveillance familiale, quitte le château pa-

13 Sur Bernaville et Corbé, voir *NPI* II, pp. 143, 144 et 149.

14 Voir *NPL* II, p. 32.

15 *NPI* II, p. 33.

16 *NPI* II, p. 124.

17 Voir *NPI* II, pp. 74 et 75.

ternel et s'enfuit avec son amant, La Corbinière. La famille de l'abbé et de sa grand-tante est originaire du Valois, région natale de l'auteur. Le récit des aventures d'Angélique détermine celui-ci à y faire plusieurs excursions, et ces promenades lui permettent d'évoquer les chansons populaires de la région, la chanson du déserteur par exemple, ou encore — les choix de Gérard ne sont pas innocents — la chanson de la fille du duc Loys, qui présente des analogies avec l'histoire d'Angélique: une jeune fille demande à son père de pouvoir épouser «un cavalier... / Qui n'a pas vaillant six deniers» (61). Le père refuse: « — Ma fille il faut changer d'amour,/ Ou vous entrez dans la tour...» (61); la demoiselle préfère se laisser emprisonner plutôt que de renoncer à son projet. Au bout de sept années, son père vient la trouver, elle a «les pieds pourris dans la terre, / Et les côtés mangés des vers» (62); pourtant, le père obtient pour seule réponse: «— J'aime mieux rester dans la tour,/ Mon père, que de changer d'amour» (62).

Les Faux Saulniers évoquent un autre opposant à tous les pouvoirs, Jean-Jacques Rousseau. Au cours de ses promenades dans le Valois avec Sylvain, un ami d'enfance, l'auteur accomplit un pèlerinage sur la tombe du philosophe, à Ermenonville. Éternel fugitif en quête d'un asile — il ne repose même plus dans sa tombe, puisque ses cendres ont été transférées au Panthéon¹⁸, Rousseau a passé dans le Valois les derniers moments d'une existence vouée à la rébellion contre une société inique, représentée par «les grands, les magistrats et les prêtres» (110): le scénario d'une pièce que Sylvain voudrait écrire sur la mort de Rousseau rappelle que l'archevêque Beaumont a calomnié celui-ci «en pleine chaire» (110) et qu'on lança même, après *Émile*, un décret de prise de corps contre l'écrivain.

Les souvenirs liés aux protestants — lesquels appartiennent à «cette France, dispersée à l'étranger par les persécutions de toutes sortes» (167) — et aux faux saulniers rappellent aussi les luttes contre l'arbitraire. C'est à Francfort, «ville libre, [qui] a servi longtemps de refuge aux protestants» (4) que le narrateur découvre le livre consacré à l'abbé de Bucquoy. Et celui-ci fut en relation avec la «célèbre ligue des Faux Saulniers de Lorraine», que le caractère abusif des gabelles, s'ajoutant aux difficultés de subsistance, poussait à se livrer à la contrebande du sel. Tous les mécontents se liaient aux faux saulniers, dont les bandes étaient «mêlées comme on sait de protestants, de déserteurs et de paysans réduits à la misère» (137).

Originaire du Valois, où il a été «bercé» (53) avec la chanson du déserteur, le narrateur ne souffre pas moins de l'arbitraire que les personnages qu'il évoque. À l'image de Rousseau, il a eu des ennuis avec la censure (non seulement à Paris mais aussi à Vienne)¹⁹ et a vu retenu pendant plusieurs mois, on le sait, son drame *Léo Burckart*, qui traitait le thème des révolutions. Au cours de ses déambulations dans le Valois, il est plusieurs fois arrêté par des gendarmes, qui lui demandent

18 «Ce dut être un beau jour que celui où une députation, envoyée par l'Assemblée nationale, vint chercher les cendres du philosophe pour les transporter au Panthéon.» (*NPI* II, p. 104.)

19 Voir *NPI* II, pp. 6-7.

son passeport;²⁰ les retards de la poste, constatés lors d'envois de lettres à Paris, lui font même craindre que son courrier soit ouvert et lu: «serais-je encore suspect?» (72), interroge-t-il, rappelant ainsi ses démêlés avec les censeurs.

L'abbé et le comte de Bucquoy, Angélique de Longueval, Jean-Jacques Rousseau, le narrateur, les faux saulniers et les protestants forment, avec les personnages des chansons populaires du Valois, une famille d'esprits, unis par le refus de se soumettre à l'arbitraire. Leurs destinées se trouvent étroitement apparentées. Grand-tante de l'abbé de Bucquoy, Angélique a sans doute communiqué à son neveu «son esprit d'indépendance et d'aventure» (43). «[S]ouvent les goûts et les traits de famille se reproduisent» (20), écrit l'auteur, qui note aussi: «L'abbé de Bucquoy a dû succéder à son aïeul comme les rêveurs succèdent aux hommes d'action» (74). (La formule peut également s'appliquer au docteur Labrunie, médecin dans les armées de Napoléon, et à son fils Gérard de Nerval.) — Issus de la même terre, Angélique et le narrateur suivent tous deux, au cours de leurs pérégrinations, une longue trajectoire circulaire qui les ramène à leur point de départ; et les tracasseries que vaut à Angélique l'oubli d'un passeport rappellent la mésaventure qui arrive au narrateur, incapable de produire un tel document devant le commissaire de Senlis.²¹ Comme la fille du duc Loys, dans la chanson, Angélique aime et respecte son père, même si elle s'oppose à lui; le manuscrit qui narre ses aventures est rapproché des *Confessions* de Rousseau; l'abbé de Bucquoy est, comme le narrateur, arrêté à la sortie d'un café; Rousseau et l'auteur recueillent tous deux des chansons populaires.²² — En compagnie des faux saulniers et des protestants, tous ces opposants composent une lignée d'être fugitifs et excentriques. Perpétuels errants, ils vivent dans la hantise de la réclusion, laquelle frappe par exemple l'abbé de Bucquoy et la fille du duc Loys. Angélique suit son amant en France, en Italie et en Autriche. La fin du récit met en parallèle les pérégrinations de l'auteur — expulsé de son logement parisien et poursuivant un ouvrage qui se dérobe toujours — et celles d'Ulysse, «que l'auteur de *l'Odyssée* [...] fait promener [...] pendant dix ans autour de la Méditerranée, pour l'amener enfin à cette fabuleuse Ithaque» (118–119). Semblable existence fugitive condamne à la pauvreté (en Italie, Angélique se retrouve sans ressources; les paysans regroupés dans les bandes de faux saulniers étaient réduits à la misère par les gabelles; le narrateur ne possède même pas l'équivalent d'une somme²³ notée comme peu considérable) et surtout au malheur: Rousseau se suicide; «d'un caractère triste et rêveur, — n'ayant goût, comme elle le disait, *ni aux belles pierres, ni aux belles tapisseries, ni aux beaux habits*», Angélique «*ne respirait que la mort pour guérir son esprit*» (39); quant à l'abbé de Bucquoy, il fonde à Rouen une communauté qu'il dirige sous le nom de «*Le Mort*»:

20 Voir *NPI* II, pp. 53–54.

21 Voir *NPI* II, pp. 78 et 54–55.

22 Voir *NPI* II, respectivement pp. 61 et 75, 43, 124, 42.

23 600 francs (voir *NPI* II, p. 93).

Ce nom symbolisait pour lui l'oubli des douleurs de la vie et le désir du repos éternel.²⁴

La société se venge de ces mécontents, qui sont les cibles toutes désignées de l'injustice et de l'exclusion: Angélique est rayée de la généalogie familiale; l'abbé de Bucquoy est jeté en prison, à Sens, à la place d'un autre (l'abbé de La Bourlie); le narrateur est attaqué à deux reprises par des confrères journalistes.²⁵ Personnages sans passeport, ils sont menacés de perdre leur nom et leur identité, voire leur place: il existe deux Bucquoy; le narrateur se trouve confondu par un rédacteur du *Corsaire* avec un autre Gérard; pendant l'absence d'Angélique, une demoiselle de Picardie a tenté d'usurper son identité.²⁶

Errance, malheur, pauvreté, exclusion: tel est le sort de la lignée à laquelle se rattache l'auteur des *Faux Saulniers*. C'est la sanction réservée à ceux qui refusent de transiger avec leur désir passionné de liberté et d'indépendance. Par fidélité à leurs choix (choix religieux pour les protestants, choix amoureux pour Angélique ou la fille du duc Loys, choix politique pour Rousseau), ils se révoltent contre le pouvoir, qui veut les faire renoncer à ces choix, et sont punis pour leur rébellion. À l'image de la jeune fille qui «fait la morte» (63) pour garder son honneur — dans une chanson populaire du Valois — ou de la prisonnière de la Bastille qui s'étrangle parce que l'assesseur Corbé tente de la violer,²⁷ les héros des *Faux Saulniers* attachent un prix très élevé à leur honneur personnel et préfèrent une existence faite de malheurs, de pauvreté et d'errance, voire la mort, à la soumission. Rousseau n'a jamais fait allégeance à quelque autorité que ce soit et a refusé cent louis de Mme de Pompadour;²⁸ comme l'auteur des *Confessions*, le narrateur n'appartient à aucun parti et proteste — lors de la polémique avec le journaliste du *Corsaire* — que ses écrits ont toujours «porté l'empreinte du libéralisme» (29) et qu'il ne s'est jamais laissé acheter par le pouvoir. Le texte des *Faux Saulniers* est du reste l'expression du refus de l'auteur de se soumettre à l'amendement Riancey: Nerval n'entend point renoncer à la liberté d'écrire des romans.

La plus grande partie des *Faux Saulniers* — en-dehors de l'*Histoire de l'abbé de Bucquoy* — se déroule dans le Valois. Un tel choix se justifie aisément puisque plusieurs des révoltés évoqués par Nerval (ainsi Angélique ou Rousseau) sont venus dénouer là les fils de leur existence tourmentée. Les promenades valoisiennes permettent au narrateur d'oublier quelque peu la «terreur» (5) qui règne à Paris dans le monde des lettres, depuis l'entrée en vigueur de l'amendement Riancey. Monde préservé, situé à l'écart du chemin de fer du

24 NPI II, p. 125.

25 Voir NPL II, respectivement pp. 80, 164, 28-30 et 47-48.

26 Voir NPI II, respectivement pp. 66, 29 et 80.

27 Voir NPL II, p. 149.

28 Voir NPI II, p. 104. Monique Streiff-Moretti a montré que Nerval semble avoir ici quelque peu transformé le récit des *Confessions* (*Le Rousseau de Gérard de Nerval. Mythe, légende, idéologie*. Bologne et Paris, R. Pàtron et A. G. Nizet 1976, pp. 315-316.)

Nord,²⁹ le Valois s'oppose à Paris jusque dans les formes d'expression qu'affectionnent ses habitants: ceux-ci gardent en effet la mémoire de leurs chansons populaires, pourtant composées sans souci des règles ou de la prosodie et condamnées par l'arbitraire littéraire, qui n'est pas moins redoutable que l'arbitraire politique. Les lecteurs des *Faux Saulniers* découvrent peu à peu que le Valois constitue un univers particulier, qui défie le temps — qu'on pense à l'éternelle verdure» (90) dont sont revêtues les tours romaines de Senlis — et aussi l'espace: les souvenirs de l'Italie des Médicis,³⁰ les danses des jeunes filles à Senlis, qui ressemblent à celles «des filles grecques dans les îles» (57), la «nature suisse» (100) reconstituée par le marquis de Girardin à Ermenonville, les «relations séculaires» (101) entretenues par la région avec l'Allemagne, font du Valois le trait d'union entre le Nord et la Méditerranée. Le narrateur commence ses promenades dans son pays natal le «jour des Morts» (55): on verra là le symbole d'un itinéraire qui se déroule au-delà de la mort elle-même, dans un espace irréel où le passé continue à exister, où les lieux et les époques se superposent et coïncident. Semblable univers s'apparente au royaume des Mères du *Second Faust*, — royaume où le héros de Goethe s'en va rechercher le fantôme d'Hélène de Troie et que Nerval, en 1840, décrivait comme suit:

S'il est vrai, comme la religion nous l'enseigne, qu'une partie immortelle surviye à l'être humain décomposé, si elle se conserve indépendante et distincte, et ne va pas se fondre au sein de l'âme universelle, il doit exister dans l'immensité des régions ou des planètes, où ces âmes conservent une forme perceptible aux regards des autres âmes, et de celles mêmes qui ne se dégagent des liens terrestres que pour un instant, par le rêve, par le magnétisme ou par la contemplation ascétique. [...] / [Partant à la recherche d'Hélène], Faust s'élançait volontairement hors du solide, hors du fini, on pourrait même dire hors du temps. Monte-t-il? descend-il? c'est la même chose, puisque notre terre est un globe; va-t-il vers les figures du passé ou vers celles de l'avenir? Elles coexistent toutes, comme les personnages divers d'un drame qui ne s'est pas encore dénoué, et qui pourtant s'est accompli déjà dans la pensée de son auteur; ce sont les coulisses de la vie où Goethe nous transporte ainsi. Hélène et Pâris, les ombres que cherche Faust, sont quelque part errant dans le *spectre* immense que leur siècle a laissés dans l'espace; elles marchent sous les portiques splendides et sous les ombrages frais qu'elles rêvent encore, et se meuvent gravement, en *ruminant* leur vie passée.³¹

Ce monde que peuplent les fantômes du passé et qu'évoque le *Second Faust* est accessible, conservé par les traditions populaires, à quelques heures de diligence de Paris. Les caractères des Sylvanectes, «branche redoutable des races

²⁹ Voir *NPI* II, p. 56 (pour Senlis) et p. 118 pour (Soissons).

³⁰ «Il y a aussi dans les tournures de phrases quelque chose d'italien, — ce qui tient sans doute au long séjour qu'ont fait les Médicis et leur suite florentine dans ces contrées, divisées autrefois en apanages royaux et princiers.» (*NPI* II, p. 42.)

³¹ *NPI* II, p. 506 et 507 [«Introduction» au «*Faust*» de Goethe suivi du second «*Faust*», 1840]. — À noter aussi la déclaration suivante de Nerval, dans un article du 17 mars 1844 sur «Le Boulevard du Temple, autrefois et aujourd'hui»: «Je ne puis m'intéresser aux lieux que je vois, sans chercher à y faire lever le spectre de ce qu'ils furent dans un autre temps; [...]» *NPI* I, p. 779.)

celtiques» (74) et premiers habitants du pays, survivent chez Sylvain, l'ami valoisien du narrateur. Ermenonville garde le souvenir du paganisme classique et Senlis celui de l'époque gallo-romaine.³² Dans cette dernière ville, où l'on entend encore «la musique du XVI^e siècle, conservée traditionnellement depuis les Médicis» (58), l'auteur se souvient d'avoir jadis assisté à la représentation d'un mystère «comme aux temps passés» (58).

La mémoire des époques antérieures se trouve préservée non seulement à Senlis — «la Renaissance, le Moyen Âge et l'époque romaine se retrouvent çà et là» (90) —, mais aussi à l'abbaye de Châalis, à Soissons³³ et au château d'Ermenonville:

Nous sommes revenus au château. — C'est encore un bâtiment de l'époque de Henri IV, refait vers Louis XIV, et construit probablement sur des ruines antérieures — car on a conservé une tour crénelée qui jure avec le reste, et les fondements massifs sont entourés d'eau, avec des poternes et des restes de ponts-levis.³⁴

Les générations se confondent: le narrateur observe que Rousseau devient progressivement, dans l'esprit des Valois, le contemporain d'Henri IV,³⁵ tandis qu'au XIX^e siècle, «les clochers retentissent encore de ce bruit de cloches qui portait une douce mélancolie dans l'âme de Rousseau» (90).

Monde où le passé se trouve miraculeusement sauvegardé, le Valois est aussi une terre de liberté, et ses habitants se sont toujours dressés contre l'arbitraire des pouvoirs. De son enfance valoisienne, le narrateur a retenu «le vif sentiment du droit qui règne dans la Flandre française, — comme en Angleterre et dans les Pays-Bas» (96). Les chansons populaires de la région évoquent souvent, on l'a vu, le thème de la résistance à l'autorité. L'auteur note que les Valois sont «républicains sans le savoir» (73) et appartiennent à ces provinces qui n'admiraient pas les Bourbons et «qui protestèrent toujours sous diverses formes» (121). Les coutumes du Valois — où la Saint-Barthélemy est une fête patronale — conservent le souvenir des luttes contre Henri IV; le comte Longueval de Bucquoy s'est illustré à la tête des ligueurs catholiques contre les armées du Béarnais,³⁶ que le narrateur, on ne s'en étonnera pas, trouve «peu sympathique» (97).³⁷ C'est dans le Haut Moyen Âge que Gérard trouve les racines de ces habitudes insurrectionnelles; les Valois tiendraient celles-ci de leur ascendance franque, race «indépendante de sa nature» (74), tandis que les descen-

32 Voir *NPI* II, respectivement pp. 97 et 56.

33 Voir *NPI* II, pp. 96–97 (Châalis) et 116–117 (Soissons).

34 *NPI* II, p. 103.

35 Voir *NPI* II, p. 104.

36 Voir *NPI* II, pp. 74–75.

37 Semblable antipathie était partagée au XIX^e siècle par tous les libéraux; voir la note de Jacques Bony, qui cite l'*Histoire des Français* de Simonde de Sismondi (*NPI* II, p. 1353): «Les historiens libéraux considéraient Henri IV comme le fondateur de la monarchie absolue et centralisée, les ligueurs devenant du même coup les champions "de la liberté et de l'intérêt des peuples"».

dants des Gallo-Romains, moins rebelles à l'autorité, auraient fourni aux Bourbons leurs partisans.³⁸ Même les moines du Valois semblent descendre des Francs;³⁹ ainsi les fameux «*[m]oines rouges*» (108), habitants primitifs de l'abbaye de Châalis: ces «moines rouges» étaient en fait des Templiers, donc des opposants au pouvoir, et «[I]e roi et le pape se sont entendus pour les brûler» (108).

Par «l'antique sympathie et les relations séculaires des races de même origine» (101), le Valois se trouve en relation privilégiée avec l'Allemagne, où de nombreux protestants français ont précisément trouvé refuge. À preuve cet événement datant des «désastres de la Restauration»:

[...] — un détail plus important à recueillir, c'est que le général prussien qui, dans nos désastres de la Restauration, prit possession du pays, — ayant appris que la tombe de Jean-Jacques Rousseau se trouvait à Ermenonville, exempta toute la contrée, depuis Compiègne, des charges de l'occupation militaire. — C'était, je crois, le prince d'Anhalt: [...].⁴⁰

Donnée plus significative encore, aux yeux de l'auteur: quelques années avant la Révolution, le château d'Ermenonville était le rendez-vous des Illuminés, qui s'entendaient avec leurs confrères allemands «par des rapports d'affiliation» (101) et répandaient en France les doctrines de Weisshaupt et de Jacob Boehm.

* * *

L'amendement Riancey interdit aux écrivains de composer des romans, et leur impose de ne dire que le vrai. L'auteur imagine que se trouve établie, à l'administration du Timbre, une commission «chargée de qualifier [les] feuillets et d'y découvrir le vrai ou le faux» (48). Tâche aisée? On en peut douter. Le récit des *Faux Saulniers* ne se contente pas de dénoncer l'arbitraire d'un arrêt qui lèse gravement les écrivains; Nerval s'interroge aussi sur les enjeux littéraires de l'amendement, et notamment sur la possibilité de faire la part, dans un texte, entre le vrai et le faux, entre l'histoire et le roman. Qu'est-ce que le vrai? Quelle limite sépare le genre romanesque du genre historique? À l'image des classements opérés dans les catalogues de la Bibliothèque nationale,⁴¹ ces distinctions ne sont ni claires, ni sûres. Si les procédés de Walter Scott conduisent à ranger celui-ci parmi les romanciers, que dire alors de Froissart ou de Monstrelet qui, tout comme l'écrivain écossais, mettent en scène les faits et inventent des dialogues «dont ils eussent été bien embarrassés de démontrer

38 Voir *NPI* II, p. 74.

39 «Il [le fils du garde, à Châalis] nous fit voir dans une des salles un moine qu'il avait découvert dans les ruines. À voir ce squelette couché dans une auge de pierre, j'imaginai que ce n'était pas un moine, mais un guerrier celte ou franc couché selon l'usage, [...]» (*NPI* II, p. 97).

40 *NPI* II, p. 101. Voir aussi la note de J. Bony (*NPI* II, p. 1355): tous les historiens de la région attribuent cette action à Blücher.

41 Voir *NPI* II, p. 7.

l'authenticité» (136), mais qui sont pourtant considérés comme des historiens? Et comment savoir que l'on a affaire à un roman? L'auteur fait observer que ce terme n'a jamais reçu une définition sur laquelle tout le monde puisse s'accorder.⁴² Et il n'est pas plus simple de tracer une ligne de séparation entre le vrai et le faux.

Les Faux Saulniers font apparaître, non sans ironie, que la vérité historique ne se laisse guère cerner, et que le vrai, comme le faux, peuvent prendre des formes multiples. L'histoire repose sur des documents. Fort bien, mais un document dit-il toujours la vérité? Et peut-on se reposer aveuglément sur les affirmations des historiens qui viennent avant nous? L'auteur, qui se définit lui-même comme un «écrivain fantaisiste» (10), ayant encore à apprendre la rigueur scientifique,⁴³ se voit cependant obligé de rectifier les dires des savants sur l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie:

Et à ce propos, — permettez à un voyageur qui en a foulé les débris et interrogé les souvenirs, de venger la mémoire de l'illustre calife Omar de cet éternel incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, qu'on lui reproche communément. Omar n'a jamais mis le pied à Alexandrie, — quoi qu'en aient dit bien des académiciens.⁴⁴

La perte d'un document peut, artificiellement, faire taxer de roman tout récit fondé sur ce même document. Le «*Bucquoy*» semble manquer dans les bibliothèques et les librairies parisiennes. Pour les censeurs, qui ne peuvent vérifier les affirmations de Nerval, *Les Faux Saulniers* diffusent, à propos de l'abbé, des affirmations fausses et l'auteur doit être considéré comme un romancier. Pourtant, le livre existe bien — Gérard l'a vu à Francfort — et le récit qui s'en inspire ne constituerait donc pas, aux yeux des Allemands par exemple, un roman. Du reste, la vérité historique varie d'un pays à l'autre: ainsi sur l'invention de l'imprimerie, que les Hollandais attribuent à Laurent Coster et les Allemands à Gutenberg; dans un tel dossier, on serait bien en peine de distinguer les «fables» de la réalité, tous les «inventeurs» n'ayant d'ailleurs fait que retrouver ce qui avait déjà été imaginé avant eux, par les Romains, par les Grecs et surtout par les Chinois.⁴⁵

L'identification, simpliste, du vrai et de l'histoire cache des phénomènes beaucoup plus complexes. L'historien est parfois confronté à la nécessité de ne pas compromettre certaines personnes⁴⁶ et ne dévoile pas, dès lors, toute la vérité. D'autre part, celle-ci peut se trouver parfois exprimée dans un raisonnement fondé sur une erreur chronologique. Les paysans du Valois croient que Gabrielle d'Estrées, favorite de Henri IV, fut aimée de Jean-Jacques Rousseau:

42 Voir *NPI* II, p. 27.

43 Ainsi par exemple p. 99: «Je m'y perds, n'étant encore, je le reconnais, qu'un bien faible historien...»

44 *NPI* II, p. 9.

45 Voir *NPI* II, pp. 47-50.

46 Voir *NPI* II, pp. 87-88.

Un paysan qui nous accompagnait nous dit: «Voici la tour où était enfermée la belle Gabrielle... tous les soirs Rousseau venait pincer de la guitare sous sa fenêtre, et le roi, qui était jaloux, le guettait souvent, et a fini par le faire mourir.» / Voilà pourtant comment se forment les légendes. Dans quelques centaines d'années, on croira cela. — Henri IV, Gabrielle et Rousseau sont les grands souvenirs du pays. On a confondu déjà, — à deux cents ans d'intervalle, — les deux souvenirs, et Rousseau devient peu à peu le contemporain de Henri IV. Comme la population l'aime, elle suppose que le roi a été jaloux de lui, et trahi par sa maîtresse — en faveur de l'homme sympathique aux races souffrantes. Le sentiment qui a dicté cette pensée est peut-être plus vrai qu'on ne croit. — Rousseau, qui a refusé cent louis de Mme de Pompadour, — a ruiné profondément l'édifice royal fondé par Henri. Tout a croulé. — Son image immortelle demeure debout sur les ruines.»⁴⁷

La légende qui unit les destinées de Gabrielle, de Henri IV et de Rousseau est fautive, assurément. Pourtant, «[d]ans quelques centaines d'années», elle aura valeur de vérité. Et pouvait-on, en 1850, menacer les paysans valoisiers des foudres de la commission Riancey? Il est même à craindre que non. Le «sentiment» qui a inspiré une telle légende appartient, d'ores et déjà, à la vérité. Une fiction permet parfois d'expliquer la réalité mieux qu'une savante dissertation historique.

Le récit de Nerval fait aussi ressortir que le faux peut appartenir à l'histoire, et que le mensonge consisterait alors à l'ignorer, ou à le corriger. Il y a deux abbés de Bucquoy, le vrai et un imposteur;⁴⁸ parler de ce dernier, ce n'est pas faire du roman. On peut être vrai — c'est-à-dire témoin exact — en tenant pour le faux, par exemple lorsque l'on reproduit une conversation au cours de laquelle un des intervenants s'est trompé (ainsi le paysan du Valois parlant de Gabrielle d'Estrées et de Rousseau). Le romancier serait celui qui rectifierait, sans le dire, les paroles de l'intervenant.

Et quelle attitude doit prendre l'écrivain face aux événements inexplicables? L'histoire est le théâtre de phénomènes mystérieux, peut-être surnaturels — tout est affaire d'interprétation -, à propos desquels on serait bien en peine de distinguer le vrai du faux (que l'on pense à l'affaire de la sonnette enchantée, à la Bibliothèque de l'Arsenal).⁴⁹ Et comment parler des traditions relatives aux Illuminés? Le récit de l'apparition du roi de Prusse Frédéric II, alors décédé, devant son neveu Frédéric-Guillaume, à Verdun, constitue-t-il un faux?⁵⁰ En outre, même si le récit est véridique, l'apparition pourrait être elle-même le produit d'une supercherie. Il n'est guère possible, en pareille matière, de s'assurer que l'on observe la vérité. Pourtant, les historiens se trouvent contraints de se prononcer sur pareil événement, s'ils veulent expliquer pourquoi, mis en 1792 à la tête de la coalition qui devait rétablir Louis XVI sur le trône et parvenu à

47 *NPI* II, pp. 103-104. Les paysans du Valois faisaient ainsi de Rousseau une sorte de Faust, ayant réussi à rejoindre la femme aimée (Hélène-Gabrielle) dans le passé.

48 Voir *NPI* II, p. 66.

49 Voir *NPI* II, pp 18-20.

50 Voir *NPI* II, pp. 100-101.

trente lieues de Paris, Frédéric-Guillaume hésita au moment d'agir, négocia avec le parti révolutionnaire et revint sur le Rhin.

Si, comme l'affirme l'auteur, il existe plusieurs manières d'écrire l'histoire, et donc de présenter le vrai, c'est que celui-ci n'est pas immuable. Il change, à l'image des réalités que recouvrent les noms propres: «l'Allemagne» désignait, au XVI^e siècle, «les pays situés dans la Haute-Bourgogne» (61); un même nom propre peut être porté par des personnes différentes: *Les Faux Saulniers* évoquent ainsi l'existence de possibles quiproquos entre deux «Gérard», deux «Dumas» et plusieurs «de Bucquoy». Le vrai varie dans le temps: «[i]nventer au fond c'est se ressouvenir», affirme en 1854 la lettre-préface des *Filles du Feu*,⁵¹ «[p]ersonne n'a jamais inventé rien; — on a retrouvé» (48), lisait-on déjà en 1850 dans *Les Faux Saulniers* à propos de l'invention de l'imprimerie, que les historiens attribuent erronément, selon Gérard, au XV^e siècle. Les censeurs qui tiennent pour fantaisistes les récits de l'auteur concernant l'abbé de Bucquoy ignorent tout simplement que le livre qui les contient est perdu et que le personnage lui-même, bien qu'oublié, a existé. Ce qui est tenu aujourd'hui pour faux, ou pour inconnu, pourrait bien avoir été vrai hier, et à nouveau se révéler vrai demain.

La vérité ne varie pas moins dans l'espace. Au Caire, c'est en été que les arbres perdent leurs feuilles.⁵² En France, depuis Pontchartrain et d'Argenson, tout ce qui touche à la censure inspire la terreur; ce n'est pas le cas partout: à Vienne, le bureau de la censure est, au dire du narrateur, l'endroit le plus libre de l'empire autrichien.⁵³ On a vu que les Hollandais et les Allemands s'opposaient sur la question de l'invention de l'imprimerie,... et qu'ils n'avaient sans doute raison ni les uns ni les autres! Les Hollandais, encore, tiennent pour vraies des anecdotes sur la fidélité des phoques que les Français reprennent, mais en les attribuant aux chiens:

J'ai toujours eu de la sympathie pour les phoques, depuis que j'ai entendu raconter en Hollande l'anecdote suivante: Ce n'est pas un roman, — si l'on en croit les Hollandais. — Ces animaux servent de *chiens* aux pêcheurs; ils ont la tête du dogue, l'oeil du veau et les fanons du chat. — Dans la saison de la pêche, ils suivent les barques, et rapportent le poisson, quand le pêcheur le manque ou le laisse échapper.⁵⁴

Ce que l'on tient pour acquis dépend non seulement des différences entre les époques ou entre les pays, mais aussi des différences entre les personnes. De points de vue éloignés peuvent résulter des «vérités» très dissemblables. Dans une auberge, Sylvain fait remarquer qu'après la révolution de 1789, des notables de Senlis ont vendu «des couples de chevaux de cinq mille francs pour six cents francs» (93), autant dire pour rien! Même ramené à six cents francs, cependant,

51 Voir *NPI*, III, p. 451.

52 Voir *NPI* II, p. 90.

53 Voir *NPI* II, p. 6.

54 *NPI* II, p. 22.

le prix des chevaux reste inaccessible pour le narrateur.⁵⁵ Pendant une autre révolution, celle de février 1848, un bibliophile voudrait savoir si l'on trouve encore, dans le Palais-Royal saccagé le 24 février, une édition ancienne de *Perceforest*, roman médiéval: il affirme — seul sans doute dans son cas — que toutes les autres déprédations provoquées par les insurgés sont négligeables.⁵⁶ À chacun sa vérité.

Ces variations du vrai procèdent d'une cause essentielle: nous nous fions aux apparences extérieures, qui sont incertaines, et souvent mensongères. *Les Faux Saulniers* mettent en évidence les opinions fausses, les leurres et les mirages qui peuvent se rencontrer à tout instant. Le texte figurant dans le «*Bucquoy*» a été reproduit, presque mot pour mot, dans un volume intitulé *Lettres galantes* et qui se trouve partout en France. Pourtant, un bibliophile conseille à l'auteur de ne pas mentionner ce livre:

Il me dit: «Ne vous servez pas des lettres galantes de Mme Dunoyer pour écrire l'histoire de l'abbé de Bucquoy. Le titre seul du livre empêchera qu'on le considère comme sérieux; [...]»⁵⁷

Le village d'Ermenonville, avec son «désert», sa nature suisse «transplant[ée]» (100), ses «effets de perspective» et sa grotte «factice» (102), apparaît aux lecteurs des *Faux Saulniers* comme le monde de l'illusion. Enfin, rappelant quelques-uns de ses souvenirs d'enfance, le narrateur confie à Sylvain:

— Je me souviens, lui dis-je, que tu m'as abandonné une fois dans le danger. C'était à un remous de l'Oise, vers Neufmoulin, — je voulais absolument passer l'eau pour revenir par un chemin plus court chez ma nourrice. — Tu me dis: «On peut passer.» Les longues herbes et cette écume verte qui surnage dans les coudes de nos rivières me donnèrent l'idée que l'endroit n'était pas profond. Je descendis le premier. Puis je fis un plongeon dans sept pieds d'eau.⁵⁸

Les apparences sont trompeuses. On les tient souvent, cependant, pour la réalité. La perception humaine est victime d'illusions diverses. Ainsi, au cours de ses promenades dans le Valois, le narrateur insiste beaucoup sur la présence de brume ou de brouillard qui l'empêche à plusieurs reprises de distinguer la totalité d'un paysage: «tenez compte, je vous prie, des fautes qui peuvent être commises, — dans une tournée rapide, souvent interrompue par la pluie ou par le brouillard...» (90)

Il s'ensuit que toute interprétation, tout jugement, se révèlent précaires, instables, mouvants. Dans l'*Histoire de l'abbé de Bucquoy*, l'auteur raconte que, lors d'une de ses évasions, à Soissons, l'abbé se trouve mêlé au cambriolage de la boutique d'un orfèvre; foncièrement honnête, il alerte le commerçant et une patrouille circulant à l'extérieur. Cette patrouille — en fait une fausse patrouille,

55 Voir *NPI* II, p. 93: — «J'aurai bien voulu les avoir [les six cents francs]!»

56 Voir *NPI* II, pp. 88–89, ainsi que la note 2 de la p. 88.

57 *NPI* II, p. 7. Le titre exact du volume évoqué par le bibliophile est *Lettres historiques et galantes de deux dames de condition* (Amsterdam, 1720); voir *NPI* II, n. 1 de la p. 6.

58 *NPI* II, p. 91.

complice des voleurs — se saisit du joaillier et de l'abbé. Celui-ci paraît avoir, en la circonstance, bien agi. Quelques pages plus loin, cependant, l'auteur appelle à nuancer un jugement trop hâtif. Les voleurs étaient en fait des faux saulniers:

Si les archives de Soissons étaient classées, nous pourrions savoir au juste pourquoi ces faux saulniers, qui étaient partout des *partisans*, avaient dévalisé la boutique d'un orfèvre de la rue de l'Intendance. Voici, toutefois, ce que nous avons appris par des récits du temps./ À l'époque où les protestants quittaient la France sans avoir le temps de mettre ordre à leurs affaires, des bijoux d'un grand prix avaient été déposés chez ce marchand, qui faisait un peu d'usure, et il avait prêté sur ces nantissements quelques sommes très inférieures à leur valeur. Depuis, des personnes envoyées par les réfugiés étaient venues réclamer leurs bijoux en payant ce qui était dû. L'orfèvre avait trouvé fort simple de s'acquitter en dénonçant les réclamants à la justice. De là le motif de l'expédition [...].⁵⁹

Qui volait, qui était volé? Celui qui cherche la vérité est inlassablement renvoyé d'un point de vue à un autre, sans pouvoir jamais trancher. À qui, ou à quoi, se fier? On se souvient que l'une de ses promenades valoisennes conduit l'auteur à Ermenonville, près de la tombe de Rousseau: là, on aperçoit «le temple de marbre d'une déesse absente, — qui doit être la Vérité» (104). Les censeurs de l'administration du Timbre semblent tout ignorer de pareille absence.

* * *

Mises à part les difficultés liées à l'établissement des catégories du vrai et du faux, la volonté exprimée par le pouvoir que les écrivains se tiennent désormais à la vérité ne laisse pas d'étonner l'auteur des *Faux Saulniers*. Il y a de quoi: la censure, qui interdit en 1850 de s'éloigner de la peinture de la réalité, réprimait de telles peintures une dizaine d'années auparavant. Le narrateur, en effet, ne manque pas de rappeler que son drame *Léo Burckart* fut retenu en 1839 par les censeurs «à cause surtout d'un quatrième acte qui représentait avec trop de réalité, et sous des couleurs trop purement historiques, le spectacle d'une *vente de charbonnerie*» (31):

— On m'eût loué de rendre les conspirateurs ridicules; on ne voulait pas supporter l'équitable point de vue que m'avait donné l'étude de Shakespeare et de Goethe, — si faible que pût être mon imitation.⁶⁰

Que cache ce paradoxe? Les censeurs de 1850 pourraient être moins soucieux du vrai que l'amendement Riancey ne le laisse entendre. Et pour cause: dans le feuilleton des *Faux Saulniers* paru le 8 décembre 1850, Nerval relate une évasion de l'abbé de Bucquoy, — celle qui lui permet de s'échapper du For-l'Évêque, à Paris; le 13 décembre, l'auteur décrit le chemin parcouru par l'abbé

⁵⁹ NPI II, pp. 137-138.

⁶⁰ NPI, p. 31.

de la prison jusqu'au quartier du Temple,⁶¹ puis, après quelques autres considérations, publie une lettre à lui adressée par un des lecteurs du feuilleton du 8: Gérard s'est en effet mépris sur l'emplacement du For-l'Évêque, qui était situé sur la rive droite de la Seine et non — c'était pourtant ce qu'indiquait le feuilleton du 8 — sur la rive gauche. L'auteur ne semble pas remarquer que cette mise au point invalide l'itinéraire qu'il a fait emprunter à l'abbé, de la rive gauche à la rive droite, dans le même feuilleton du 13. Les censeurs ne furent pas plus attentifs que Gérard. La suite du récit paraît le 14: l'auteur fait observer que ni le numéro du 8, ni celui du 13, n'ont été saisis. Celui du 8 contenait pourtant une erreur géographique et Nerval est bien obligé d'avouer que le chemin qu'il a fait suivre à l'abbé était le fruit d'une reconstitution («il fallait *lier* le récit» [136]) et ne se trouvait — on le comprend — indiqué dans aucun document.⁶² Pourtant, lit-on dans le feuilleton du 14, «le journal d'hier n'a pas encore été saisi» (135); et l'auteur d'ajouter, non sans réprimer un sourire: «— ce qui démontrerait l'intelligence des *lecteurs* de l'administration du Timbre» (135). Mais on doute que ce soit seulement «l'intelligence» — ou le manque d'intelligence — des censeurs qui se trouve ici en cause. La question est plutôt: est-ce bien l'exactitude des propos tenus par les feuilletonistes qui préoccupe à ce point le pouvoir?

Celui-ci ne semble pas toujours avoir chéri les valeurs de la vérité. Le baron Peken fut embastillé pour avoir dit que «le roi [Louis XIV] ne voyait qu'au travers des lunettes de Mme de Maintenon» (149). Jugement d'une parfaite lucidité, que reprendra l'histoire; il a pourtant conduit son auteur en prison. En 1839, on l'a dit, *Léo Burckart* avait le tort, aux yeux des censeurs, de représenter «avec trop de réalité, et sous des couleurs trop purement historiques, le tableau d'une *vente de charbonnerie*» (31). Rousseau s'était imposé de dire tout le temps la vérité — sa devise, rappelle l'auteur, était «*Vitam impendere vero*» (87): il fut persécuté pendant toute son existence. De son propre aveu, l'abbé de Bucquoy faisait partie «de ces sujets à la *Fénelon*, qui vont droit à la vérité» (164). La lignée que forment notamment Rousseau, l'abbé de Bucquoy, Angélique et le narrateur se trouve menacée des foudres du pouvoir précisément parce qu'elle n'a jamais renoncé aux exigences de la vérité. Exigences que semblent médiocrement partager les gouvernants. L'utilisation du mot «kilomètre», imposé à la place de «lieue», fait commettre des erreurs;⁶³ qu'à cela ne tienne, c'est «kilomètre» qu'il faut utiliser. En 1839, le pouvoir retarda la représentation de *Léo Burckart* alors que la censure n'avait à l'époque aucune existence légale.⁶⁴ À Sparte, le tyran Agis était chargé, comme prince, de déchirer la peau des animaux qui servait aux présages: un jour qu'il fallait décider si on allait

61 Voir *NPI* II, pp. 127–128.

62 On ne peut exclure que l'erreur soit volontaire et la lettre du lecteur — dont l'original n'a jamais reparu — imaginaire.

63 Voir *NPI* II, p. 87.

64 Voir *NPI* II, p. 32.

livrer une bataille, Agis eut l'idée d'écrire à l'envers «dans sa main gauche le mot NIKH (victoire), avec une substance grasse et noire» (49) et de l'imprimer sur la membrane blanche recouvrant les entrailles; les Spartiates crurent à une réponse des dieux et livrèrent la bataille. À Paris, sur la place de Saint-Germain-l'Auxerrois, le boniment d'un vendeur d'orviétan, qui fait croire à son public que des oiseaux morts vont se réveiller, inspire à Nerval ce commentaire:

Ne me reprochez pas le peu de sérieux d'un tel récit: il peut rencontrer quelques analogies dans le travail des partis politiques. Que de fois on a pipé les assistances crédules avec des oiseaux morts, — ou empaillés!⁶⁵

En France, le pouvoir a toujours fait l'amalgame entre «sa» vérité et la vérité. Angélique a été rayée de la généalogie de sa famille. Sous l'Ancien Régime, les écrivains devaient écrire l'histoire suivant le «principe de monarchie absolue qu'ont tenté d'établir les descendants du Béarnais» (82): en pratique, «dire la vérité» consistait donc à ne parler que du roi et à s'abstenir d'étudier les origines de la France ou l'histoire des provinces. Des silences semblables sont encore à déplorer à l'heure où Nerval écrit: on ne sait au juste pourquoi — nous avons déjà cité l'épisode — un groupe de faux saulniers a dévalisé, au début du XVIII^e siècle, la boutique d'un orfèvre de Soissons. L'explication la plus simple est celle du vol. Mais la consultation de «récits du temps» (137) permet à l'auteur de suggérer une autre explication: l'orfèvre se serait approprié des valeurs que les protestants avaient seulement mises en dépôt chez lui, et que ceux-ci venaient reprendre. Cette interprétation différente des faits est favorable aux protestants, ennemis du pouvoir royal. On devrait pouvoir établir les choses en consultant les archives de la ville; las, le narrateur doit déplorer que le gouvernement n'ait jamais jugé bon de faire procéder au classement de ces archives. Faut-il voir là à nouveau l'influence du «principe de monarchie absolue»? (82)

Il y aurait lieu aussi de s'interroger sur certaines habitudes de langage. Ainsi, pourquoi utilise-t-on l'expression «faux saulnage» pour désigner la contrebande du sel? «Les faux saulniers ne pouvaient pas être de vrais saulniers» (119): c'est l'exemple type de la confusion opérée — à dessein — par le pouvoir entre les opposants et l'erreur. On nie l'opposition — ici l'opposition des faux saulniers aux gabelles — autant qu'on la combat. Résultat de l'usage qui fait parler de «faux saulniers»: «On n'y croit plus!» (119) Les adversaires du pouvoir sont rejetés hors de la réalité. L'abbé de Bucquoy et son aïeul en acquièrent une sorte d'existence «fantastique» (10),⁶⁶ tout comme l'imprimerie qui a produit les exemplaires du «*Bucquoy*»,⁶⁷ tandis que le narrateur lui-même est devenu un écrivain «fantaisiste» (10), c'est-à-dire un producteur de récits imaginaires.

65 *NPI* II, p. 52.

66 Au sens premier du terme: qui semble surnaturel, imaginaire.

67 «Revenons par une transition facile à l'abbé de Bucquoy, dont le livre fugitif risque d'avoir été produit par une imprimerie fantastique.» (*NPI* II, p. 50).

Les gens de lettres doivent parler comme le pouvoir le souhaite: c'est le sens profond de l'amendement Riancey, qui s'attache à détourner l'attention sur les notions de vrai et de faux, d'histoire et de roman. Si le gouvernement souhaitait sincèrement voir les feuilletonistes se consacrer à l'écriture de l'histoire, il aurait décidé en même temps de pallier les déficiences des bibliothèques et des dépôts d'archives. Mais la plupart de ces derniers, à l'instar de celui de Soissons, se trouvent toujours dans l'attente d'un classement.⁶⁸ Et l'utilisation des bibliothèques, même de la Bibliothèque nationale, est difficile: les lecteurs sont trop nombreux, les heures et les jours d'ouverture insuffisants; quant aux livres, certains sont dépecés, d'autres attendent, comme les archives, d'être classés.⁶⁹ Les bibliophiles, eux, refusent de céder leurs ouvrages, même ceux qu'ils ne lisent pas. L'«écrivain fantaisiste» (10) n'est donc pas armé pour jouer le rôle d'un historien et le nouvel amendement ne peut que le réduire progressivement au silence. À preuve l'anecdote du libraire Toulouse:

J'avais vainement, vous le savez, cherché le livre [le «*Bucquoy*»] à Paris. Les bibliothèques publiques ne le possédaient pas. Les libraires spéciaux ne l'avaient point vu depuis longtemps. Un seul, M. Toulouse, m'avait été indiqué comme pouvant le posséder./ M. Toulouse a sa spécialité des livres de controverse religieuse. Il m'a interrogé sur la nature de l'ouvrage; puis il m'a dit: «Monsieur, je ne l'ai point... Mais, si je l'avais, peut-être ne vous le vendrais-je pas?*/ J'ai compris que vendant d'ordinaire des livres à des ecclésiastiques, il ne se souciait pas d'avoir affaire à un *filz de Voltaire*./ Je lui ai répondu que je m'en passerais bien, ayant déjà des notions générales sur le personnage dont il s'agissait./ «Voilà pourtant comme on écrit l'histoire!» m'a-t-il répondu.⁷⁰

Le pouvoir, ici représenté par le libraire religieux, refuse d'aider le narrateur dans sa recherche d'un exemplaire du «*Bucquoy*», le contraint donc à avoir recours à son imagination, puis lui reproche de n'être pas un historien fidèle. Comment se sortir d'une telle situation, sinon en posant la plume et en renonçant à écrire?

Loin d'avoir jamais tenu pour le vrai, l'autorité repose, en France plus qu'ailleurs en Europe, sur le mensonge et sur l'inégalité. Avant l'avènement de Clovis, les Francs «vivaient sur un pied d'égalité, d'après les moeurs patriarcales». (74) Selon le narrateur, Clovis a rompu avec la tradition de son peuple:

On sait que c'est après la bataille de Soissons, gagnée par Clovis, que ce chef des Francs subit l'humiliation de ne pouvoir garder un vase d'or, produit du pillage de Reims. Peut-être songeait-il déjà à faire sa paix avec l'Église, en lui rendant un objet saint et précieux. Ce fut alors qu'un de ses guerriers voulut que ce vase entrât dans le partage, car l'égalité était le principe fondamental de ces tribus franques, originaires d'Asie. — Le vase d'or fut brisé, et plus tard la tête du Franc égalitaire eut le même sort, sous la *francisque* de son chef. Telle fut l'origine de nos monarchies.⁷¹

68 Voir *NPI* II, p. 142 (les Archives de la Bastille).

69 Voir *NPI* II, respectivement pp. 8–9, 134, 9 et 17–18.

70 *NPI* II, pp. 112–113.

71 *NPI* II, pp. 115–116.

Les monarchies absolues, comme tous les régimes autoritaires, nient l'égalité et servent les intérêts des riches et des violents. «[L]a justice chez nous est sévère,» note l'auteur. Pas pour tous. Dans le dossier de police datant de 1709 que Gérard consulte au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, figure le compte rendu de l'affaire *Le Pilleur*, «drame effrayant» (14) survenu lors d'un inventaire avant héritage. Si l'on en croit les rédacteurs du compte rendu, «[i]l y a peu d'exemples d'une violence aussi odieuse et aussi criminelle» (16): pour s'appropriier la plus grande partie de l'héritage, *Le Pilleur* et deux de ses neveux ont assassiné le légataire universel, en présence de deux procureurs et d'un notaire. Pourtant, le même compte rendu signale que le crime restera probablement impuni: on ne portera pas plainte et les témoins, effrayés par la vue des épées, se sont tous récusés. *Le Pilleur* avait du reste annoncé, avant les faits — et sur la demande du légataire universel de s'en remettre aux décisions des procureurs — «qu'il n'avait que faire de consulter son procureur, qu'il savait ce qui était à faire, et que s'il formait de mauvais incidents, il était *assez gros seigneur* pour les soutenir». (15) Le dossier de police atteste pourtant qu'à la même époque, Pontchartrain et d'Argenson montrent une très grande sévérité à l'encontre de délits mineurs; c'est l'époque aussi où l'abbé de Bucquoy — mais il n'était sans doute pas «*assez gros seigneur*» — se trouve régulièrement emprisonné pour des délits beaucoup moins graves qu'un assassinat. L'affaire *Le Pilleur* apparaît, note ironiquement Gérard, comme «un noble reste des moeurs féodales qui traîne comme une queue dans les dernières années du grand siècle, sous le règne de Mme de Maintenon». (17)

Le nom de Mme de Maintenon — l'affaire *Le Pilleur* date de 1709 — n'apparaît point par hasard en cet endroit des *Faux Saulniers*; il rappelle que l'Église n'a jamais défendu le peuple contre l'arbitraire du pouvoir des riches et des violents. C'est durant la période de dévotion de Louis XIV, précisément après son remariage avec Mme de Maintenon, qu'eurent lieu la révocation de l'Édit de Nantes et les persécutions contre les protestants. La monarchie absolue s'appuie sur un discours religieux qui s'est éloigné de l'Évangile. Retraçant les voyages d'Angélique, le narrateur cite un extrait du texte manuscrit dont il s'inspire et le commente ainsi:

Là [à Fiecht] Angélique eut un grand flux de sang, et l'on appela une femme, qui lui fit comprendre qu'«elle s'était gâtée d'un enfant». — C'est une locution bien chrétienne, — qu'il faut pardonner au langage du temps et du pays./ On a toujours considéré comme une souillure, — dans la manière de voir des hommes d'église, le fait, légitime pourtant, — puisque Angélique s'était mariée, — de produire au monde un nouveau pécheur. — Ce n'est pourtant pas là l'esprit de l'Évangile. — Mais passons.⁷²

L'Église s'est éloignée de l'esprit de l'Évangile et est devenue une puissance d'oppression, alliée au pouvoir politique. Durant le Moyen Âge, le «roi et le pape se sont entendus» (108) pour faire brûler les Templiers; ce sont les chré-

⁷² NPI II, p. 76. Nerval a commis un contresens sur l'expression «se gâter d'un enfant», qui signifie *avorter* (voir, dans NPI II, la note 2 de la page 76).

tiens qui ont incendié la bibliothèque d'Alexandrie;⁷³ à Soissons, les prisons de la tour Saint-Médard conservent le souvenir d'Abailard, principal fondateur de la philosophie du Moyen Âge, persécuté par la hiérarchie catholique.⁷⁴ Selon l'abbé de Bucquoy, cité par l'auteur:

«L'autorité arbitraire [...] ne se sert que trop de Dieu, mais à quoi? à couvrir son injustice ... [»]⁷⁵

«Ô mon Dieu, on vous confesse assez de bouche; mais qui est-ce qui vous avoue de coeur? N'y aura-t-il que vous, Seigneur, qui n'auriez aucun crédit parmi les hommes, si ce n'est comme prétexte à leur injustice?»⁷⁶

L'arbitraire, nous l'avons vu, n'a pas cessé avec la fin de l'Ancien Régime. Celui-ci appartient-il d'ailleurs vraiment au passé? La censure est pire encore au XIX^e siècle,⁷⁷ époque durant laquelle il est toujours aussi facile d'entrer en prison et difficile d'en sortir. Les moeurs féodales même n'ont pas disparu. Ainsi dans le monde des théâtres:

Le pauvre Harel [directeur de la Porte-Saint-Martin] [...], pliait dans ce moment là [en 1839] sous le poids des obligations que lui avait créées sa lutte obstinée avec la mauvaise fortune de la Porte-Saint-Martin./ Le privilège était grevé de quinze mille francs, qu'il fallait donner annuellement à un directeur très spirituel, — qui avait trouvé le moyen de se faire *conférer* deux théâtres; — l'un possédé directement, l'autre, qui n'était qu'un *fief*, dont le produit médiocre faisait sourire le possesseur, et cependant ruinait peu à peu le possédant.⁷⁸

En 1850, le pouvoir en France se dit républicain. Étrange république, cependant, où règne l'arbitraire, où seuls sont respectés ceux qui ont de l'argent⁷⁹ et où il y a «encore des marquis!» (42) Et, à l'image de Sparte, république «gouvernée par des princes» (49)!⁸⁰ Autant dire que le pouvoir en place, à l'époque où entre en vigueur l'amendement Riancey, réside sur le mensonge et a tout à craindre de la liberté de parole des écrivains.

L'amendement lui-même ne manque pas de prendre des libertés avec le vrai. Le narrateur note que tout ce qui concerne l'application de la nouvelle loi reste particulièrement nébuleux. Les gens de loi interrogés par le narrateur semblent

73 Voir *NPI* II, p. 9.

74 Voir *NPI* II, p. 116, ainsi que G. Malandain-Chamarat, *Nerval ou l'Incendie du théâtre [...]*, ouvrage cité, p. 70.

75 *NPI* II, pp. 165–166.

76 *NPI* II, pp. 166–167.

77 Voir *NPI* II, p. 6.

78 *NPI* II, p. 35. On a vu aussi que l'auteur utilisait le qualificatif «féodal» pour désigner le document qui le chasse de la rue Saint-Thomas-du-Louvre (voir *Npl* II, p. 95).

79 Le narrateur note que, lorsqu'il fait croire qu'il a de l'argent, il est bien traité: «Tout, dès lors, m'a souri, — et je me suis rappelé cette phrase d'un hôtelier dans un ouvrage de Balzac: "Ils seront traités comme des princes, — qui ont de l'argent." (*NPI* II, p. 59; la citation de Balzac semble inventée [voir la note de Jacques Bony].)

80 Nerval ajoute: «Vous voyez qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.» (*NPI* II, p. 49.)

se contredire,⁸¹ et celui-ci doit faire plusieurs démarches avant d'apprendre que l'appréciation des feuilletons ne revient pas au parquet mais bien aux fonctionnaires de l'administration du Timbre eux-mêmes. Un substitut aurait prétendu que la peinture de l'amour ne pouvait figurer dans un feuilleton, le «mot *roman* v[enant] de *romance*» (27). Autant dire que l'histoire d'Angélique elle-même, bien qu'attestée par un manuscrit des Archives nationales, pourrait mettre le narrateur en contravention avec la nouvelle loi.⁸²

Les imprécisions relevées lors de la mise en application de l'amendement Riancey ne sont pas sans signification. Elles permettent aux censeurs d'utiliser la nouvelle loi chaque fois que cela s'avérera nécessaire, dans les cas pour lesquels elle a été conçue — c'est-à-dire pour fermer la bouche aux adversaires du pouvoir:

On comprend [...] combien une *large* interprétation de la loi donnerait au pouvoir de moyens pour éteindre toute opposition.⁸³

Moins les contours de la loi sont nets, plus son interprétation peut être «large».

Les Faux Saultiers dénoncent, nous l'avons dit, l'arbitraire qui s'exerce contre les écrivains. Ce n'est pas seulement l'amendement Riancey «qui attaque gravement [leurs] intérêts et [leur] sécurité» (7). Les écrivains se trouvent soumis à toutes sortes de pouvoirs, à commencer par l'arbitraire des modes et des formes, qui interdit de faire de l'art en dehors de certaines règles. On peut les priver du produit de leur travail.⁸⁴ Leur mode d'existence même (rejet de la ligne droite, «obstination lente», changements d'idées et de direction)⁸⁵ apparaît en désaccord avec les contraintes sociales et les rend suspects aux yeux de la police: à preuve l'histoire de l'archéologue arrêté pour avoir contemplé une église trop longtemps au goût d'un gendarme.⁸⁶ D'autre part, appauvris par les taxes, les écrivains ne sont pas sans rapport avec les faux saultiers, que méconnaissaient les gabelles:

[...] — la pièce [*Léo Burckart*], reçue par Harel [au théâtre de la Porte-Saint-Martin], était en répétition depuis un mois, lorsqu'il fallut, selon l'usage, envoyer deux manuscrits à la censure. C'était une dépense de soixante francs pour cinq actes et un prologue. Il est vrai qu'on rendait l'un des deux manuscrits. Mais il faut toujours remarquer ici que les écrivains sont grevés en tout plus que les autres producteurs. Exemplaires de livres pour les bibliothèques, exemplaires de manuscrits pour la

81 Voir *NPI* II, p. 27.

82 Voir *NPI* II, p. 55 (post-scriptum du feuilleton du 7 novembre): «Est-ce que vous [ce post-scriptum s'adresse au directeur du *National*] craindriez d'insérer demain la suite de l'histoire de la grand-tante de l'abbé de Bucquoy? On m'a assuré que dans les circonstances actuelles cela pouvait présenter des dangers. — Cependant, c'est de l'histoire.»

83 *NPI* II, p. 6.

84 Ainsi quand l'auteur se voit interdire, durant de longs mois, de faire représenter *Léo Burckart*.

85 Voir *NPI* II, pp. 42 et 84.

86 Voir *NPI* II, pp. 84-85.

censure./ [...] — Je dis donc que, grevés déjà dans la publication nos travaux par les privilèges d'imprimerie, qui prélèvent sur notre profession une sorte d'impôt représenté par ce qu'on appelle *les étoffes*, c'est-à-dire le tiers du prix de main-d'œuvre — en doutez-vous? -, nous le sommes encore par l'existence des privilèges de théâtre, donnés assez souvent à des gens bien pensants, mais ignorants des choses du théâtre, — lesquels prélèvent encore un bénéfice sur le talent des auteurs et des artistes; — nous le sommes encore par suite du cautionnement et du timbre des journaux, qui souvent imposent à l'écrivain un directeur ou un rédacteur en chef entièrement illettré. — Cela est devenu rare aujourd'hui... mais cela s'est vu.⁸⁷

Autre analogie qui rapproche les écrivains des faux saulniers: les premiers sont, comme les seconds, utiles à leur nation et ont le souci du bien public: une fois terminé le récit qu'il consacre à l'abbé de Bucquoy — une «biographie que l'auteur a cru utile à l'histoire du pays» (169) -, Gérard remet son exemplaire du «*Bucquoy*» à la Bibliothèque nationale, où l'ouvrage manque; pourtant, lors de la vente «*Motteley*» (114), c'est un fonctionnaire de cette même Bibliothèque — donc de la nation — qui avait enchéri contre lui,⁸⁸ l'obligeant à s'appauvrir encore un peu plus. Les écrivains jouent un rôle politique essentiel; c'est à eux que revient la mission d'éclairer les gouvernants: «tout écrivain doit avertir le pouvoir s'il se trompe, et le peuple s'il est trompé» (30). Ils sont les représentants de la nation et la conscience des puissants, qu'ils rappellent à leurs devoirs. Leur existence «étant publique plus que celle des autres» (95), les écrivains révèlent les «faits ordinaires qui se passent dans une société» (95), par exemple l'excessive sévérité des fonctionnaires dans les lettres de l'administration, et se trouvent ainsi en mesure de dénoncer les diverses formes de l'arbitraire.

* * *

Les abus de pouvoir provoquent des «réactions en sens contraire» (85), les dénis de justice constituent «une des grandes causes [des] troubles civils» (96), les brimades entraînent les rébellions,⁸⁹ «un excès am[ène] d'autres excès» (88). Déjà, sous l'Ancien Régime, les faux saulniers, victimes du pouvoir, avaient participé avec des protestants et des déserteurs aux luttes de Mandrin «contre des corps d'armée et [pour] prendre d'assaut des villes telles que Beaune et Dijon» (7). En 1850, les Français venaient de connaître, en un peu plus d'un demi-siècle, une troisième révolution. L'auteur attribue à tous ces troubles une même origine: les abus de pouvoir des gouvernants.

87 *NPI* II, p. 30.

88 Voir *NPI* II, pp. 114-115.

89 Les hommes en cela ne sont pas différents des cygnes, que l'on emprisonne dans les étangs alors qu'ils préfèrent l'eau vive (voir *NPI* II, p. 103). La réclusion les rend dangereux, ainsi qu'en témoigne l'anecdote suivante: «[À Châalis] Un Passant vint dire au fils du garde qu'un cygne venait de se laisser tomber dans un fossé. "Va le chercher. — Merci!... pour qu'il me donne un mauvais coup." / Sylvain fit cette observation qu'un cygne n'était pas bien redoutable. / "Messieurs, dit le fils du garde, j'ai vu un cygne casser la jambe à un homme d'un coup d'aile." Sylvain réfléchit et ne répondit pas.» (*NPI* II, pp. 97-98.)

Ceux-ci voudraient empêcher les écrivains de dénoncer l'arbitraire et les mensonges de l'autorité. Mais les événements ont toujours donné raison à ceux qui résistaient aux puissants et ne renonçaient pas à leur liberté de parole :

L'histoire de France a été cruellement défigurée depuis plus de deux siècles, grâce à l'influence de ce principe de monarchie absolue qu'ont tenté d'établir les descendants du Béarnais. — Il fallait, pour les écrivains, se soumettre à cette convention, ou s'en aller écrire hors de France. — Les écrivains ont fini par rester, et les rois absolus sont partis.⁹⁰

«Les rois s'en vont... je les pousse!» (38), s'écriait un personnage de *Léo Burckart*. La sévérité des censeurs, en 1839, n'a pu empêcher qu'en 1848, le dernier roi de France s'en aille, effectivement. Nerval, lui, deux ans après la révolution de Février, est toujours là. — Persécuté durant toute son existence, l'abbé de Bucquoy écrit un ouvrage sur le pouvoir arbitraire qui trace «déjà tout un plan de république applicable à la France, qui donnait les moyens de supprimer la monarchie» (165); à ce titre, il peut être compté parmi les «précurseurs de la première révolution française» (166), — révolution qui détruira la Bastille, symbole de l'absolutisme. Poursuivi lui aussi par le pouvoir, Rousseau «a ruiné profondément l'édifice royal fondé par Henri [IV]. Tout a croulé.» (104) Après *Émile*, on lança même contre lui un décret de prise de corps: pareil décret n'a pu empêcher que les idées défendues dans ce livre soient adoptées au XIX^e siècle.⁹¹ Tout individu brimé écrit l'histoire de l'avenir, et le pouvoir a tenté en vain de faire taire Rousseau, l'abbé de Bucquoy et l'auteur de *Léo Burckart*. Les persécutions dont les écrivains sont victimes — parce qu'elles amènent des «réactions en sens contraire» (85) — ne font que hâter l'échéance: si l'abbé de Bucquoy n'avait pas été si souvent emprisonné, peut-être n'aurait-il pas éprouvé, à la fin de sa vie, le besoin de tracer «un plan de république applicable à la France» (165).

La littérature ne naît pas de l'obéissance mais d'une revendication de liberté et, pour cette raison, tous les pouvoirs s'en méfient. L'amendement Riancey admet implicitement que les écrivains peuvent provoquer la révolution, et le gouvernement veut se protéger du désordre en supprimant la fiction. Mais en réprimant les écrivains, le pouvoir se prive des lumières des vrais représentants de la nation, qui ne sont liés aux gouvernants par aucun rapport courtisan et qui peuvent les éclairer s'ils se trompent, et donc leur permettre d'éviter le déclenchement des troubles publics. Le rôle des écrivains apparaît d'une importance bien plus grande pour le pays que celui des députés ou des grandes familles. Ceux-là passent, celles-ci disparaissent,⁹² et seul demeure le génie des

90 *NPI* II, p. 82.

91 «Les idées sur l'éducation de l'auteur d'*Émile* semblent avoir été suivies.» (*NPI*, II, p. 105.)

92 Voir par exemple *NPI* II, p. 104, à propos de la famille de Vic: «Le cimetière [d'Ermenonville] était ouvert; nous y avons vu principalement le tombeau de de Vic, — ancien compagnon d'armes de Henri IV, — qui lui avait fait présent du domaine d'Ermenonville. C'est un tombeau de famille, dont la légende s'arrête à un abbé. — Il reste ensuite des filles qui s'unissent à des bourgeois. — Tel a été le sort de la plupart des anciennes maisons.»

plus grands auteurs, tel Rousseau. La littérature constitue le bien commun le plus précieux d'un pays,⁹³ les auteurs y font apparaître la vérité, qu'ils ont le devoir d'apprendre au pouvoir et au peuple. La vérité des oeuvres littéraires ne se trouve pas liée à l'exactitude historique de ce qu'elles rapportent — ainsi les fables de La Fontaine, qui racontent des événements imaginaires, sont cependant «vraie[s]» (50) — ni à l'orthodoxie politique du contenu. C'est à cette dernière «vérité» que l'amendement Riancey voudrait limiter les écrivains. Mais la littérature véritable est par essence non conformiste; elle naît dans les marges, à l'écart des discours dominants.

Les grandes oeuvres de Nerval insistent toutes sur l'importance des marges, porteuses de l'avenir. Le Valois constitue la marge de Paris, et l'Orient celle de l'Occident. Lorsqu'il voyage, Nerval évite les itinéraires consacrés; ainsi, le narrateur du *Voyage en Orient* écrit, en arrivant à Genève:

Me voici donc parvenu à Genève: par quels chemins, hélas! et par quelles voitures! Mais, en vérité, qu'aurais-je à t'écrire si je faisais route comme tout le monde, dans une bonne chaise de poste ou dans un bon coupé, enveloppé de cache-nez, de paletots et de manteaux, avec une chancelière et un rond sous moi?... J'aime à dépendre un peu du hasard: l'exactitude numérotée des stations de chemin de fer, la précision des bateaux à vapeur arrivant à heure et jour fixes, ne réjouissent guère un poète, ni un peintre, ni même un simple archéologue, ou collectionneur comme je suis.⁹⁴

En 1852, le recueil des *Illuminés* est présenté comme une «annotation» (886) à l'histoire du XVIII^e siècle. Tout livre apparaît, chez Nerval, comme la variante d'un autre livre, dans les marges duquel le nouvel ouvrage s'est ébauché et a pris forme. C'est le cas du récit des *Faux Saulniers* lui-même:

«Et puis... (C'est ainsi que Diderot commençait un conte, me dira-t-on.)

— Allez toujours!

— Vous avez imité Diderot lui-même.

— Qui avait imité Sterne...

— Lequel avait imité Swift...

— Qui avait imité Rabelais...

— Lequel avait imité Merlin Coccaïe...

— Qui avait imité Pétrone...

— Lequel avait imité Lucien. Et Lucien en avait imité bien d'autres... Quand ce ne serait que l'auteur de l'*Odyssee*, [...].⁹⁵

L'exemplaire du «*Bucquoy*» acheté à la vente «Motteley» a été «cruellement rogné» (120): allusion au fait que l'amendement Riancey interdit à Gérard d'écrire, dans les marges du livre, le roman dont il doit se contenter de rêver. Le narrateur observe d'ailleurs que les bibliothèques publiques laissent les livres, à la merci des rongeurs, se détériorer et que les bibliophiles ne lisent même pas

93 *Les Faux Saulniers* ne manquent pas d'évoquer les «800 000 volumes que nous [...] possédons [à la Bibliothèque nationale]» (NPI II, p. 93; nous soulignons).

94 NPI II, p. 182.

95 NPI II, pp. 118–119.

leurs ouvrages: autant d'images des obstacles que dressent le pouvoir et l'argent pour empêcher la création littéraire véritable.

On sait que Nerval était lui-même un être socialement en marge: sa folie, connue de tous à cause de l'indiscrétion de quelques journalistes, constituait la déviance qui le rejetait aux *limes* du monde social. Dans ces espaces excentriques, au premier sens du terme, il a rejoint Rousseau, l'abbé de Bucquoy, Angélique de Longueval et toute la lignée de ceux qui s'écartent des normes et s'opposent aux pouvoirs. C'est là, dans les marges de la société, que Nerval a composé une oeuvre hétérodoxe en son temps, mais néanmoins fondatrice de la modernité littéraire, et que notre XX^e siècle finissant, pour paraître orthodoxe, s'applique à comprendre et à imiter.⁹⁶ — Sous des dehors trompeurs de fol délicieux et de doux rêveur, Nerval cachait une pensée littéraire et idéologique empreinte d'un anticonformisme radical. De cet anticonformisme, les feuilletons des *Faux Saulniers* constituent, dans l'oeuvre de Gérard, la revendication la plus éclatante.

⁹⁶ Voir, dans le *Voyage en Orient*, cette déclaration de la reine de Saba à l'architecte Adoniram: «— Si votre oeuvre est belle et sublime, [...], elle sera orthodoxe, et, pour être orthodoxe à son tour, la postérité vous copiera.» (*NPI* II, p. 695.)